

SEC(2007)542

LUNDI 23 AVRIL 2007

BUDG Budget

H/2007/815 - C(2007)1862

- Décision de la Commission portant adoption définitive du règlement (CE, Euratom) de la Commission modifiant le règlement (CE, Euratom) n° 2342/2002 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes. Adopté en principe le 28 mars 2007 - SEC(2007) 411 et /2.

COMP Concurrence

H/2007/832 - C(2007)1871

- Décision de la Commission de ne pas soulever d'objections à l'encontre de l'aide d'Etat n° N 832/2006 – Italie - régime d'aides aux sauvetages et à la restructuration pour la Vallée d'Aoste. Le texte en langue italienne est le seul faisant foi.

H/2007/847

- Décision de la Commission au titre de l'article 6(1)(b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de non-opposition et de compatibilité dans l'affaire n° COMP/M.4286 - CHINA SHIPBUILDING / MITSUBISHI / WÄRTSILÄ / JV. Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

H/2007/848

- Décision de la Commission au titre de l'article 6(1)(b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil: décision de non-opposition et de compatibilité dans l'affaire n° COMP/M.4561 - GE / SMITHS AEROSPACE. Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

ENTR **Entreprises et industrie**

H/2007/833

- Décision de la Commission, dans le cadre de la directive 98/34/CE (procédure de notification 83/189/CEE) de formuler des observations à l'encontre de l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales et sectorielles relatives aux installations fixes de production de froid ou de chaleur mettant en œuvre un cycle frigorifique et de l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon tendant à prévenir la pollution atmosphérique lors de l'installation et la mise en service des équipements frigorifiques fixes contenant de l'agent réfrigérant fluoré ainsi qu'en cas d'intervention sur ces équipements, notifiés par la Belgique. Notifications enregistrées sous les numéros 2007/36/B et 2007/37/B. Le texte en langue française est le seul faisant foi.

H/2007/845

- Décision de la Commission de ne pas formuler d'observations ni d'avis circonstancié ni de blocage à l'encontre des projets notifiés par la Suède, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, la Belgique, la France, l'Estonie, la République tchèque, l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, l'Espagne, le Danemark et l'Islande dans le cadre de la directive 98/34/CE. Notifications enregistrées sous les numéros: 2006/615/D-2006/623/EE-2006/624/PL-2006/625/PL-2006/630/UK-2006/647/UK-2006/626/F-2006/627/F-2006/628/D-2006/629/CZ-2006/634/S-2006/635/NL-2006/637/CZ-2006/638/F-2006/639/CZ-2006/640/A-2006/641/NL-2006/642/NL-2006/644/S-2006/645/UK-2006/648/SI-2006/649/HU-2006/651/E-2006/652/EE-2006/654/HU-2006/656/NL-2006/657/B-2006/661/DK-2006/668/S-2006/665/DK-2006/9022/IS-2007/096/B.

SJ **Service juridique**

H/2007/843

- Décision de la Commission relative au désistement de la Commission dans l'affaire C-358/06 - Commission des Communautés européennes contre République hellénique.

TREN **Energie et Transports**

H/2007/835 - C(2007)1868

- Décision de la Commission relative à l'octroi d'une contribution financière communautaire au projet d'intérêt commun "ERTMS Development and Consolidation" - 2006-EU-93001-S07.69368, dans le domaine des réseaux transeuropéens et dans le cadre de la programmation annuelle du transport (TEN-T). 2,5 millions euros à charge de la ligne budgétaire 06 03 01. Le texte en langue anglaise est le seul faisant foi.

H/2007/836 - C(2007)1869

- Décision de la Commission relative à l'octroi d'une contribution financière communautaire au projet d'intérêt commun "Optimisation of the connection of transport modes at Berlin Brandenburg International Airport (BBI) - Plannig approval procedure for the construction of a passenger terminal above a DB railway station" - 2006-DE-90305-S - SINCOM N° S07.70005, dans le domaine des réseaux transeuropéens et dans le cadre de la programmation annuelle du transport (TEN-T). 2 millions euros à charge de la ligne budgétaire 06 03 01. Le texte en langue allemande est le seul faisant foi.

H/2007/840 – C(2007)1872

- Décision de la Commission de ne pas soulever d'objections à l'encontre de l'aide d'Etat n° N 13/2007 - France. Prolongation du régime d'aides individuelles à caractère social pour la desserte maritime de la Corse n° N 781/2001. Le texte en langue française est le seul faisant foi.

Acte de ces décisions sera donné dans un prochain procès-verbal de la Commission.

(Signé)

p.o. François KODECK
Jordi AYET PUIGARNAU
Directeur du Greffe

Authentification n° :